

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MERCREDI, 26 AVRIL 1797.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 14 Avril.

Dans la séance de la Chambre des Communes du 10, M. Pollen fit la motion d'une adresse à S. M. pour la supplier d'adopter telles mesures qui puissent prouver et au directoire, qui a paru mal-interpréter les intentions de l'Angleterre, et à toute l'Europe, la sincérité de ce pays pour la paix.

M. Pitt, en rejetant la motion par l'ordre du jour, a déclaré que le gouvernement avoit fait des démarches qui démontrent l'intention où il est d'aller au-delà même de la motion; puisqu'en conséquence de ce que la cour de Vienne lui a communiqué l'intention qu'avoient les françois de faire une paix séparée, S. M. envoie à Vienne M. Hammond, (sous-secrétaire d'état des affaires étrangères,) avec des instructions nécessaires pour entamer une négociation conjointement avec l'Empereur, et que ces instructions sont de nature à donner lieu d'espérer leur succès. (*Nous rendrons compte des débats de cette séance les plus intéressans qu'il y ait eu depuis la guerre.*)

M. Pitt avoit annoncé cette nouvelle aux Directeurs de la Banque, par une lettre qui fut lue à la Bourse. Les fonds, qui augmentèrent sur le champ, furent d'abord à 53 et restèrent à 52 $\frac{3}{4}$. M. Pitt a suspendu les négociations pour l'emprunt. Si la France est disposée à traiter avec l'Angleterre, il n'y a point de doute que la paix ne soit bientôt conclue.

M. Hammond est parti le 11 pour Vienne.

Suite de Paris, du 14 Avril.

Outre M. de Vauvillers, le département de Seine et Oise a élu pour ses représentans Mrs. Chauveau Lagarde et Lebon, défenseurs officiels des accusés de conspiration.

Ceux qui pourroient craindre le retour des

sans-culottes, ne feroient pas mal de rester une matinée auprès de l'Oratoire où se tiennent les séances de l'assemblée électorale. Ce n'est plus avec de vilains bonnets gras, des pantalons crottés, des chemises décoletées, des bras retrouffés que s'annonce l'exercice de la souveraineté du peuple. Une bonne tenue, de la décence, un air de dignité et de noblesse, voilà ce qu'on remarque dans les électeurs de Paris. Des cabriolets, des berlins, des phaëtons, viennent amener et reprendre une partie des membres de l'assemblée. Les avenues du parlement d'Angleterre ne sont pas plus brillantes. (*Annales.*)

Un instinct invincible ramène les françois aux anciennes mœurs. L'affluence à la promenade de Longchamp a été aussi grande que les préparatifs de nos incroyables des deux sexes l'avoient fait présumer. Les voitures qui n'avoient pas vu le jour depuis six ans, se sont trouvées au bois de Boulogne. Au milieu de ce nombreux concours (dit le Rédacteur de la *Quotidienne*), j'ai cru que la révolution n'avoit été qu'un songe douloureux, et que le peuple de Paris venoit tout-à-coup de se réveiller dans la forêt d'Armide: cette heureuse illusion a passé comme un éclair: au bout de l'avenue, où étoit cet antique et vénérable monument de la religion de nos pères, je n'ai vu que les débris d'une église: on n'entendoit plus la voix touchante de ces recluses, que la piété avoit reléguées dans les cloîtres: j'ai vu un grand nombre de voitures, mais ce n'étoit plus cette magnificence qui enchantoit les regards: les arbres du bois de Boulogne ont dilparti comme tout ce qu'il y avoit de grand et de beau; ils ont succombé sous la hache de la révolution, qui n'a pas plus respecté l'ouvrage des saisons que les ouvrages des hommes, et qui s'est applanissant sur les trois règnes de la nature. . . .

A peine les plus beaux équipages d'aujourd'hui valent-ils les fiacres d'autrefois. La plupart de ceux qui ont été à Longchamp cette année, alloient aux Porcherons en 89. On a remarqué encore quelques femmes élégantes et de bonne compagnie; mais en revanche, la famille Angot avoit fourni un nombreux contingent. On a été surpris de voir des hommes qui ont perdu leurs amis sur l'échafaud, jouer le rôle de complaisans auprès des agréables du jour, et paroître dans la même voiture avec la famille de leurs bourreaux. Qu'un laquais ait sauté dans la voiture de son maître, rien n'est si naturel; mais que le maître ait complaisamment accepté la place de derrière, c'est passer les bornes connues de l'avilissement. A chaque pas qu'on fait sur ce théâtre, on rencontre un nouveau sujet de honte pour l'humanité. Au reste, tandis que la foule des étourdis et des fournisseurs se précipite vers Longchamp, un peuple religieux remplit les églises et les oratoires. Les hommes pieux lèvent les mains au ciel pour implorer la miséricorde et la bonté; puissent leurs prières faire oublier les dissipations scandaleuses de notre siècle, ramener la pureté des mœurs antiques, et la félicité que nous ne pouvons plus attendre que du triomphe de la vertu! (*Quotidienne.*)

Le choix des députés qui vont former le nouveau tiers des deux conseils, doit avoir une influence trop marquée sur l'existence future de la France, pour qu'on ne s'empresse pas de recueillir tout ce qui peut y être relatif. On pourra juger facilement les nouveaux députés par les éloges que leur donnent, ou la censure qu'en font les journaux des différens partis. Ce qui peut donner le plus grand espoir aux personnes qui soupirent après le retour de l'ordre, ce sont les lamentations continuelles des journaux jacobins. Marmontel, dit Louvet, a été élu membre du conseil des anciens par l'assemblée électorale de l'Eure. Dans l'instinct Pavie, royaliste prononcé, et Saint-Aignan, président de l'assemblée électorale, noble du haut parage, viennent d'être élus députés au conseil des 500. Les républicains sont consternés de ces élections.

Camus vient de perdre sa fille. Charles Duval observe que ce représentant a appelé des prêtres non jureurs de St. Roch, pour l'assister dans ses derniers momens.

Une lettre de Brest du 3, insérée dans un de nos papiers, contient ce qui suit:

„Nos marins meurent ici de faim, parcequ'ils sont maintenant privés de ration, et depuis longtems de solde; 10 mille hommes attachés au service de la marine, se trouvent dans cette

affreuse position. Un officier, non-compris dans la nouvelle organisation, va réclamer ce qui lui est dû, comme à tant d'autres; la caisse de la marine est sans fonds, accident devenu très commun. Cet infortuné, congédié de sa chambre, de sa pension, sans asyle, sans argent, sans crédit, ne sachant plus où reposer la tête, écrit à un officier supérieur et à quelques camarades, des lettres dont une, surtout, arrache des larmes, et se coupe la gorge avec un rasoir. C'étoit un père de famille..... Il y a quatre jours, un capitaine de vaisseau est surpris, sur les 12 heures du soir, par une patrouille, lavant à une fontaine, son linge qu'il n'a pas les moyens de faire blanchir. Un autre officier de marine ne pouvant plus payer son logement, jetté sur la rue, est réduit à habiter un corps de garde, où il couche pendant trois nuits, et où il coucheroit encore, si un citoyen, touché de son malheur, ne lui eût offert l'hospitalité. Plus d'argent, plus de pain; telle est la position de ces pauvres marins qu'on force à rester ici sous des peines graves, et qui pourroient trouver du moins quelques alimens dans leurs familles.

L'assassinat de Sieyès a donné lieu, dans la séance du conseil des 500 du 12, à une motion qui pouvoit avoir des suites très facheuses. Aussitôt après la lecture de la lettre du ministre de la justice sur le personnel de l'assassin, et dans laquelle Merlin dit que ce Poulé est un démagogue forcené, partisan des prévenus à la haute cour de justice, Babœuf et compagnie, Lamarque qui confond apparemment les royalistes avec les jacobins, monte à la tribune. Je ne pense pas, dit-il, que dans la séance d'hier vous ayez assez fortement exprimé les sentimens de douleur et d'indignation qui vous pressent, ni que vous ayiez pris les mesures convenables pour parer les coups dont vous êtes menacés. Si un législateur tombe victime de la fureur d'un contre-révolutionnaire assassin, sa mort est un malheur public, mais si ce législateur est un écrivain célèbre, qui concourt par ses lumières et ses écrits, comme par ses vertus au bonheur public, un tel citoyen mérite de plus grands regrets, et sa mort est une plus grande calamité. C'étoit donc une mesure législative qu'il falloit prendre, une mesure convenable aux circonstances et proportionnée aux dangers dont la république est menacée. Louis XVIII dans ses proclamations prêche assucieusement la modération et la clémence; il a l'air d'un père qui parle à ses enfans et leur pardonne, lorsqu'il n'est plus en son pouvoir de les égorger; il cherche à faire des dupes et peut-être y réussira-t-il. Du moins les émissaires et les partisans ne négligeront rien

pour cela, et ils lui donnent l'espérance d'une majorité bien prononcée dans le nouveau corps législatif. Vous voilà donc en butte à de nouveaux conspirateurs. Il importe donc de vous réunir, de vous serrer et de manifester votre imperturbable résolution à maintenir la république et à la défendre contre les attaques de ses ennemis. Déjà un de nos collègues en est frappé; d'autres sont menacés. Si nous montrons sur de pareils crimes de la tiédeur et de l'indifférence, on ne peut se le dissimuler, la république est en danger. Ce n'est qu'en nous réunissant tous, qu'en jetant un cri unanime de sauver la république, ou de mourir sous les poignards des assassins, que nous pouvons déjouer les projets de ceux qui ont dit: nous savons qu'ils sont résolus de défendre le gouvernement républicain; eh bien! faisons les assassiner et commençons par les plus célèbres d'entr'eux. Souvenons-nous de ce mot d'un sénateur romain: Si nous eussions su braver l'armée du tyran, la république eût été sauvée, mais parceque nous avons fui devant elle, la république n'est plus. Exprimons donc tous à la tribune de la représentation nationale le serment de maintenir le gouvernement républicain, ou de mourir à notre poste. Je demande 1^o. qu'il soit nommé une commission chargée de faire un rapport sur le message du Directoire exécutif. 2^o. Que cette commission soit chargée de présenter des mesures propres à prévenir les complots qui menacent le corps législatif, le Directoire et la tranquillité publique. — Appuyé, s'écrient un très grand nombre.

Darack commence à lire un discours dans lequel il prétend que c'est l'association des évêques constitutionnels réunis à Paris, qui excite le peuple à la révolte, qui conspire pour le rétablissement de la constitution du clergé, et que c'est sur elle que le prétendant fonde ses plus grandes espérances (*). Le conseil fatigué de ces inepties, ferme la bouche à Darack. Dumolard et Saladin font voir les dangers de la commission qu'on veut établir, et Lamarque retire sa motion.

Suite de Milan, le 15 Avril.

Voici la lettre du général Buonaparte que l'administration générale de la Lombardie a fait publier; elle est datée de Scheffling le 5 Avril.

(*) Darack auroit dû au contraire louer cette association sur son zèle vraiment apostolique; car elle fait circuler avec profusion en Allemagne sa lettre pastorale adressée aux évêques & au clergé constitutionnels de France, & qui, pour l'intelligence des fidèles, a été envoyée de Paris traduite en allemand.

„Vous désirez de moi des assurances pour votre future indépendance. Ces assurances ne se trouvent-elles donc pas dans les victoires que l'armée d'Italie remporte tous les jours? Chaque victoire que nous gagnons, ajoute une pierre de plus à l'édifice de votre constitution. Nous avons remporté bien des victoires depuis l'ouverture de cette dernière campagne: nous avons fait un grand nombre de prisonniers; nous avons conquis trois provinces des Etats héréditaires de l'Empereur. Tous ces évènements tiennent lieu d'une déclaration, qui seroit puérile en elle-même, puisque vous ne devez pas douter, à ce que je crois, de l'intérêt évident et du vœu du gouvernement françois pour que vous vous donniez une existence libre et indépendante. Occupez-vous donc d'éclairer votre peuple et de le tranquilliser. Complétez votre légion, complétez la légion polonoise, et profitez des momens où l'armée françoise est en Italie, pour vous mettre sur un bon pied militaire, sans lequel il ne peut exister ni liberté ni indépendance. Croyez, je vous prie, que je suis animé du plus grand zèle, pour contribuer, autant qu'il est possible, à la liberté de l'Italie. — Signé, Buonaparte.

D'Augshourg, le 22 Avril.

La nouvelle de la signature des préliminaires de la paix entre S. M. l'Empereur et la France, se trouve pleinement confirmée par des avis ultérieurs. Voici quelques-unes des circonstances qui ont accompagné cet heureux événement: M. le général-major comte de Meerfeldt et M. le marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à la cour de Vienne, passèrent toute la journée du 17, en négociations avec le général en chef Buonaparte, à Leoben. Le soir, ce dernier fit assembler les grenadiers françois à Bruck, et leur annonça lui-même la conclusion de la paix; ces troupes témoignèrent la plus grande joie, les chapeaux furent jettés en l'air aux cris de *vive la République, vive l'Empereur, vive Buonaparte*. Mrs. de Meerfeldt et de Gallo partirent encore dans la même soirée pour Vienne, pour informer la cour impériale de l'heureuse issue des négociations. La paix a été conclue en même tems pour l'Empereur et pour l'Empire; l'on assure que l'Angleterre n'y est point comprise. Les conditions ne sont point encore connues, mais l'on fait de bonne part qu'elles sont aussi honorables pour S. M. l'Empereur et pour l'Empire, qu'elles pouvoient l'être dans l'état où se trouvoient les choses.

Extrait d'une lettre de Durlach, du 24 Avril.

Le quartier-général de M. le comte de la Tour, qui avoit été déjà porté jusqu'à Linkenheim, est arrivé aujourd'hui ici.

Extrait d'une lettre de Windecken, du 24 Avril.

M. le général Baron d'Elnitz ayant appris que les françois avoient pénétré sur Hachenbourg, quitta le 19 les retranchemens de Siegen, combattit les ennemis à Herborn, et arriva le 20 au soir à Giessen. Le 21, la brigade partit dans l'après-midi de ce dernier endroit, et se retira à Gruningen. La cavalerie ennemie commandée par le général Neu, suivoit de fort près et arriva à la gauche de cette position à l'instant même où les Autrichiens y prenoient poste. On étoit sur le point d'être tourné. L'infanterie de Carneville, une partie de celle de Rohan et le bataillon Liégeois, voyant la grandeur du danger, ne consultèrent que leur courage, et quoique privés, de cavalerie pour les soutenir, ils fondirent sur celle de l'ennemi, l'attaquèrent au milieu de la plaine, et la mirent en fuite. Cependant il arriva des renforts de part et d'autre; le combat s'engagea de nouveau et se continua pendant longtems avec la plus grande vigueur. M. le général d'Elnitz fit attaquer la cavalerie ennemie par quelques escadrons de Cobourg et de Blankenstein; ceux-ci se conduisirent avec beaucoup de valeur; ils enlevèrent une pièce d'artillerie volante, et firent prisonnier le général Neu, qui s'exposoit comme un simple dragon pour la défendre. Toutes les troupes ont montré dans cette occasion leur bravoure ordinaire. Le 22, la brigade de M. d'Elnitz continua la retraite. Elle arriva le 23 au matin à Windecken, sans être inquiétée par l'ennemi. Ce fut dans la même matinée que l'on apprit qu'une trêve avoit mis fin aux hostilités.

De Francfort, le 25 Avril.

Les deux armées sont maintenant occupées à prendre les positions et cantonnemens stipulés dans l'arrangement qui a été arrêté et signé hier par les deux généraux commandans. M. le général baron de Werneck transférera ensuite

son quartier-général à Offenbach, et le général en chef Hoche établira le sien à Friedberg; celui du général Lefebvre sera à Höchst. M. M. les généraux commandans sont repartis d'ici aujourd'hui de grand matin.

Comme les affaires de commerce ont été troublées dans la première semaine de la Foire par le rapprochement du théâtre de la guerre, & qu'il vient d'émaner de la part de Messieurs les généraux en chef des deux armées, une assurance qui doit exciter universellement la reconnaissance la plus vive, savoir: que les ordres les plus convenables et les plus précis ont été et seront ultérieurement donnés pour l'avantage du commerce, et pour la sûreté tant des personnes que fréquentent cette foire que de leur marchandise: En conséquence le vénérable Sénat a arrêté:

Que la franchise de la foire sera prolongée jusqu'au 20 du mois de Mai prochain; de manière cependant que cette prolongation n'influera pas sur le paiement des lettres de change; que par conséquent l'époque fixée pour ce paiement sera la même que de coutume.

La présente est pour avertir le public & particulièrement les négocians de ces ordres & résolutions.

Francfort le 25 Avril 1797.

La Chancellerie de la ville.

On croit devoir avertir le public que, dans l'arrangement fait hier entre Messieurs les généraux commandans des armées impériale & françoise, le libre exercice & passage tant des Postes aux lettres que des Chariots de Poste au travers des deux armées, tels qu'ils existoient ci-devant, a été stipulé. — Francfort ce 25 Avril 1797.

De la part de la direction du Chef-Bureau des Postes Impériales,

Alex. Bar. de Vrinus Berberich.

*** Le Public est averti que la terre de Schockwitz, quitte de toutes dettes, située en Silésie, pas loin de la ville de Breslau, sera adjugée d'après la 116^{ème} Loterie de la ville d'Hambourg, dont le tirage commencera le 12 Juin, de façon que le gagnant de cette terre, sera celui qui se trouvera porteur du même numéro qui gagnera dans ladite 116^{ème} Loterie de Hambourg le gros lot de 60,000 marcks, & elle lui sera adjugée avec toutes les dépendances, bien ensemencée &c., sans que cela lui occasionne les moindres frais.*

Les billets sont à distribuer chez le négociant & collecteur de la Loterie de la ville d'Hambourg, Jean Frédéric Griffon, y demeurant, au-dessous de l'hôtel de Kaisershoff. La mise d'un billet est d'un Frédéric d'or, du poids requis. Les avertissemens concernant ladite terre, s'y donneront gratis.

*** M. le comte de Montfoucault, Maréchal de camp, M. de Rimbert, officier des hussards noirs hollandais, M. de Hell, chevalier de St. Louis, M. & Me. Vauchez, sont prévenus qu'il y a au Bureau de la Poste de Cassel à Francfort des lettres à leur adresse.*

*** On désireroit trouver, 1^o. une femme de chambre munie de bons certificats, parlant françois, sachant coiffer & travailler. 2^o. Un domestique qui eût de bons répondeurs, parlant françois, sachant coiffer & faire un peu de cuisine; s'adresser au Bureau de ce Journal.*